

La commission d'enquête de l'ONU confirme la présence d'étrangers au sein des groupes armés en Syrie

RÉSEAU VOLTAIRE | 17 SEPTEMBRE 2012

ESPAÑOL



Les experts de la Commission internationale d'enquête sur la situation en Syrie ont confirmé ce lundi 17 septembre 2012, à Genève, la présence d'étrangers au sein des groupes armés qui tentent de renverser le gouvernement syrien.

Devant le Conseil des droits de l'Homme, le chef des enquêteurs de l'ONU, Paulo Pinheiro, a déclaré que des extrémistes islamistes se trouvent en Syrie, où ils agissent aux côtés des rebelles ou de manière indépendante. Il a d'ailleurs qualifié la présence de ces éléments en Syrie de « *croissante et inquiétante* » et a confirmé l'existence de crimes commis par les forces antigouvernementales.

« *Il existe des indices raisonnables qui permettent de croire que les forces antigouvernementales dans ce pays perpètrent des assassinats, des exécutions extrajudiciaires et des tortures* », a précisé le chef des enquêteurs de l'ONU sur la situation en Syrie. Il a dénoncé aussi le fait que les groupes armés anti-régime utilisent des enfants et des adolescents de moins de 18 ans.

Paulo Pinheiro a ajouté que les membres des groupes armés qui cherchent à renverser le gouvernement syrien ne portent ni uniformes ni insignes permettant de les distinguer de la population civile.

Le chef de la commission internationale indépendante qui enquête sur la situation en Syrie pour le compte de l'ONU a critiqué aussi les frappes aériennes et le pilonnage de zones résidentielles par les forces du gouvernement.

Dans son intervention devant le Conseil des droits de l'homme, Paulo Pinheiro a rejeté l'application à la Syrie de sanctions qui vont à l'encontre des droits les plus élémentaires du peuple syrien et il a souligné la nécessité d'aboutir à un règlement politique de la question syrienne au lieu de miser sur une solution militaire.

(Agences)

Source : « La commission d'enquête de l'ONU confirme la présence d'étrangers au sein des groupes armés en Syrie », *Réseau Voltaire*, 17 septembre 2012, www.voltairenet.org/a175896